

Postulat

Processus de Bologne : Vers une marchandisation progressive des études ?

La Suisse fait partie des vingt-neuf pays qui ont signé la Déclaration de Bologne en juin 1999. En résumé, cette déclaration vise à construire « un espace européen de l'enseignement supérieur d'ici à 2010.¹ ». Les partisans de cette déclaration défendent le processus de Bologne comme un système permettant une plus grande compatibilité et comparabilité entre les systèmes nationaux et les diplômes délivrés par les Hautes écoles.

En 2004, lors de la mise en application du processus de Bologne dans les Hautes écoles universitaires et les Hautes écoles spécialisées, MM. les députés Denis Bouvier et Francis Thévoz sont intervenus afin de connaître les conséquences de cette mise en œuvre d'une manière globale ainsi que sur l'Université de Lausanne plus précisément. Ces interventions étaient d'autant plus nécessaires que le droit de regard du législateur sur cette thématique est limité, conformément à l'autonomie institutionnelle voulue par la loi sur l'Université de Lausanne (LUL). Dans le rapport exhaustif qui en suivit, le Conseil d'Etat (330)² explique la genèse ainsi que la planification future au sein des différentes écoles concernées. Bien que l'échéance de ladite réforme soit fixée à 2010, tant les HES que les Hautes écoles universitaires ont réalisé la réforme dès 2005 (création de deux cycles Bachelor et Master, utilisation des crédits ECTS)³.

Aux yeux des postulants, une évaluation cinq ans après la mise en vigueur du processus de Bologne au sein des Hautes écoles apparaît opportune. Les récentes révoltes estudiantines relayées dans toutes les universités d'Europe, quelles que soient leur ampleur effective, font renaître les craintes relayées depuis le début de la mise en œuvre du processus de Bologne par les associations d'étudiant-e-s (L'Union des étudiant-e-s de Suisse notamment).

Ces craintes se fondent principalement sur *une marchandisation* des études tendant à accroître la sélection et les exigences selon les filières et ainsi de créer un accès à la formation tertiaire des plus restrictives. Ces craintes paraissent d'autant plus fondées que les Universités ne connaissent pas de régulation dans l'offre des Master, ceci pourrait avoir pour conséquence une compétitivité accrue entre les différentes écoles au détriment des étudiant-e-s.

¹ Site du Conseil de l'Europe,

Lien URL : http://www.coe.int/t/dg4/highereducation/EHEA2010/BolognaPedestrians_fr.asp

² 330_Rapport du Conseil d'Etat au Grand conseil sur le postulat de M. le Député Denis Bouvier demandant au Conseil d'Etat un rapport sur la mise en œuvre de la déclaration de Bologne, Mai 2006

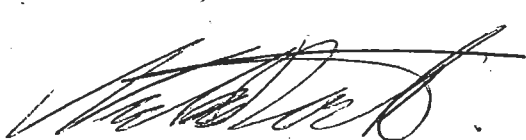
³ p.42-5, *op. cit.*

Les postulants demandent un rapport complet sur les moyens mis en œuvre par les Hautes écoles (plus précisément l'UNIL) et le Conseil d'Etat pour garantir l'accès aux études le plus équitable face à ce processus.

A cette fin le rapport portera sur conséquences liées directement/indirectement au processus de Bologne et portant notamment sur :

1. Une évaluation sur l'implémentation du processus de Bologne depuis 2005 au sein des Hautes écoles concernées sises dans le Canton et les conséquences notamment sur :
 - i.) la liberté académique
 - ii.) les formes de sélection pour l'accès aux différents Master proposés (par l'argent, sur dossier, par les notes...,etc)
 - iii.) l'accès au marché de l'emploi pour les titulaires de Bachelor
2. Les mesures et les programmes en cours dans la suite de la mise en œuvre du processus de Bologne.
3. La politique en matière de taxes d'études pour les prochaines années (augmentation, diminution ou exemption).
4. L'évolution des fonds privés/publics à l'UNIL depuis dix ans en tenant compte des transferts de facultés entre l'UNIL et l'EPFL.
5. Le nombre, depuis 2005, de bourses (ou suppléments de bourses) pour la mobilité à l'étranger ainsi que le nombre d'étudiant-e-s ayant suivi un programme d'échange.
6. Le taux d'encadrement par facultés de l'UNIL.

Le Lieu, le 07 décembre 2009

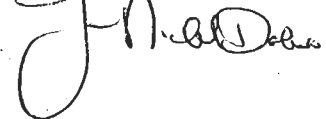


Nicolas Rochat
Parti socialiste



Raphaël Mahaim
Les Verts

Jean-Michel Dolivo
A Gauche toute !



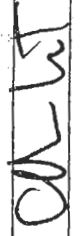
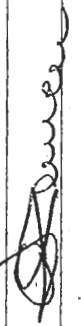
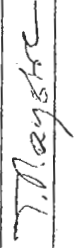
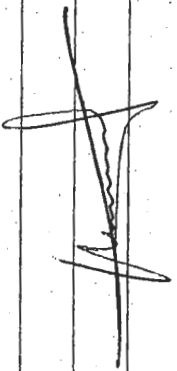
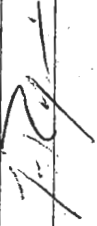
Maximilien Bernard
Alliance du Centre

l'envoi en commission
du pt. souhaité

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chatelain André	Durussel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna <i>Edna Chevalley</i>	Epars Olivier
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Fardel Claude-André
Aubert Mireille	Cherix François	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Feller Olivier
Bally Alexis	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Flora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gfeller Olivier
Bonny Dominique	Debluë François	Girardet Lucas
Borel Bernard	Décosterd Anne	Gardon Julien
Borloz Frédéric	Delacour André	Glutz Félix
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Calpini Christa	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne 	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine 
Jaquet-Berger Christiane 	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger 
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole 	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe 
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie 
Junod Grégoire	Papilloud Anne 	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier 	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier 	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis 
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André 	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe 	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta 	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel 	Yersin Jean-Robert 
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Allette	Zwahlen Pierre